



Structure de fonctionnement 2019-2020 Région du CSO

Trois comités sont responsables du bon fonctionnement de l'Initiative sur le plan régional, soit :

- le Comité directeur
- le Comité de travail
- le Comité interconseils

Mandat du Comité directeur régional

- Collaborer à établir les résultats visés par l'initiative
- Connaître et comprendre les résultats visés par l'initiative et l'impact au niveau régional
- Communiquer les objectifs de l'initiative aux responsables des programmes au niveau des conseils scolaires et des établissements postsecondaires
- Cibler les priorités visées en tenant compte du cadre d'impact provincial, des données et des besoins régionaux
- Approuver le plan d'action régional
- Superviser et appuyer la mise en œuvre du plan d'action régional
- Faciliter la diffusion et l'utilisation des ressources et des stratégies de mi en œuvre
- Assurer la mesure de l'atteinte des résultats (cibles et priorités régionales) et communiquer les résultats au Ministère

Membres du Comité directeur régional

- Présidence : Jean-Paul Gagnier (Csc Providence)
- CSC MonAvenir : Carole Wilson
- CS Viamonde : Sébastien Fontaine
- La Cité : Lise Frenette
- Université d'Ottawa : Yvon Legault
- Université York – Campus Glendon : Alison Stewart
- Université Laurentienne : Noémie Théberge
- Université de Sudbury : Sylvie Renault
- Collège Boréal : Brian Vaillancourt
- Coordination régionale : Jamie Burns



Structure de fonctionnement 2019-2020 Région du CSO

Mandat du Comité de travail régional

- Connaître et comprendre les résultats visés de l'initiative et l'impact au niveau régional
- Établir les priorités régionales selon les besoins régionaux et locaux et les présenter aux conseils scolaires et établissements postsecondaires
- Valider le plan d'action régional
- Faciliter la mise en œuvre du plan d'action régional au sein des conseils scolaires, des établissements postsecondaires et du marché du travail
- Identifier des besoins régionaux en ressources et en stratégies de mise en œuvre et en développer selon les priorités établies
- Mesurer l'atteinte des résultats
- Identifier et documenter l'impact des programmes et activités sur la rétention au sein du continuum d'apprentissage en langue française

Membres du Comité de travail régional

- CSC Mon Avenir : Sonia Bordet
- CS Viamonde : Alex Eroff
- CSC Providence : Stephanie Pernasilici
- La Cité : Amélie Lalonde
- Université d'Ottawa : Yvon Legault
- Université York – Campus Glendon: Katie Ablett
- Université Laurentienne : Rosalie Thibeault
- Université de Sudbury : Elise Leblanc
- Collège Boréal : Jessica Lachance
- Coordination régionale : Jamie Burns



Structure de fonctionnement 2019-2020 Région du CSO

Mandat du Comité interconseils régional

- Connaître et comprendre les résultats visés de l'initiative et l'impact au niveau régional
- Établir les priorités régionales selon les besoins régionaux et locaux
- Élaborer un plan d'action régional en lien avec le cadre d'impact provincial en tenant compte des données et des besoins régionaux
- Assurer la mise en œuvre du plan d'action régional dans les conseils scolaires
- Développer des stratégies et des ressources pour appuyer la mise en œuvre et la consolidation des programmes selon les priorités établies
- Mesurer l'atteinte des résultats des programmes et activités qui relèvent des conseils scolaires et rendre compte à la coordonnatrice régionale

Membres du Comité de développement régional

- CSC MonAvenir : Sonia Bordet
- CS Viamonde : Alex Eroff
- CSC Providence : Stephanie Pernalilici
- Coordination régionale : Jamie Burns